

Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 26 juillet 2022

Présents : Blandine BALAY, Laurence SEYCHAL, Joël CHARRETTE, Gilles DURAND, Kévin CHIEZE, Sébastien ROSTAIND, Yannick BOUVARD

Représenté : Bernard CANAT donne pouvoir à Sébastien ROSTAIND
Nadine DUNOYER donne pouvoir à Blandine BALAY

Absent : Jules DREUMONT

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

La séance débute à 20h15.

Kévin CHIEZE est nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 21 juin 2022
- Présentation réforme règles de publicité des actes produits par les collectivités au 01 juillet
- Remplacement matériel volé + Indemnisation St Apollinaire de Rias / matériel commun
- Devis musique école 2022-2023
- Besoin mobilier école + petits travaux
- Subvention Pompiers
- Questions diverses (Démarches recrutement ATSEM en CAE...)

En début de séance le conseil a souhaité adresser un message pour Nadine, en lui manifestant son soutien et un bon rétablissement.

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 21 juin 2022

Après lecture, Blandine BALAY trouve le compte rendu de la dernière séance incomplet sur le sujet de la réorganisation du conseil. Le compte rendu du 21 juin sera modifié et une nouvelle lecture sera proposée au conseil.

Présentation réforme règles de publicité des actes produits par les collectivités au 01 Juillet

Présentation du nouveau format du procès-verbal et du compte rendu de séance qui est entré en vigueur depuis le premier juillet 2022. Le procès-verbal remplace le compte rendu et doit être signé par le Maire et le secrétaire de séance. Dorénavant lors des délibérations doit être mentionné le sens du vote et dans le cas où il n'y a pas unanimité le nom des votants.

Remplacement matériel volé + Indemnisation St Apollinaire de Rias / matériel commun

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour, 0 contre, 0 abstention

- Autorise le remboursement de la part de l'indemnité à St Apollinaire de Rias sur le matériel commun volé. (50%)

La possibilité de racheter du matériel avec la commune de St Apollinaire a été évoqué notamment pour remplacer : tronçonneuse / élagueuse / débroussailleuse.

Le conseil souhaite se renseigner sur la possibilité d'acheter un « harnais multifonction » (STILL KM 130), qui permettrait de faire tronçonneuse / élagueuse / débroussailleuse.

Devis musique école 2022-2023

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour, 0 contre, 0 abstention

- Valide le devis de musique pour l'année scolaire 2022-23 pour un montant de 810 €, suite à la demande des institutrices de renouveler cet atelier.

Besoins mobilier école + petits travaux

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour, 0 contre, 0 abstention

- Valide la demande de matériel faite par les institutrices : 1 table réglable rubis (143 €), 4 chaises atlas 4 pied (37,99 € / l'unité), 2 casiers métal (19,00 € / l'unité) pour un total de 332,96 € HT

Subvention Pompiers

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour, 0 contre, 0 abstention

La commune est desservie par deux casernes différentes.

- La commune verse une subvention de 100 € pour la caserne de Chalencon, et 100 € pour la caserne de Vernoux en Vivarais.

Questions diverses

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour, 0 contre, 0 abstention

- Pour soutenir la réouverture du restaurant le conseil décide de prendre en charge de manière exceptionnelle, la réparation du four et de la friteuse, qui restent du bon matériel et qui ne nécessitent pas d'être changés dans l'immédiat. Montant de la réparation : 185,00 € (four) + 1322 € (friteuse) soit un total de 1507 € HT.

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour, 0 contre, 0 abstention

Accepte le devis du lave-vaisselle de la salle Balmont pour l'ajout d'une automatisation de distribution des produits de lavage et rinçage, ce qui permettra moins de gaspillage.

Montant du devis : 740 € HT, l'installation du dosage automatique et fourniture du produit.

Remplacement de l'aspirateur salle Balmont :

Demande de devis complémentaire et caractéristiques techniques afin de faire le choix d'un matériel le plus adapté. (Devis Felix Matériaux / 2 modèles différents : 135 € HT et 342 € HT)

Voirie :

Possibilité de refaire une « opération goudron » avec la subvention du département (environ 20 000 €), et d'inscrire cette dépense en investissement pour récupérer la TVA.

Personnel communal :

Le conseil demande au Maire de se rapprocher du centre de gestion pour aborder la question de la continuité du contrat de l'employé municipal.

La commune étant sans employé municipal pour l'instant, le conseil s'oriente vers la possibilité de demander une prestation de nettoyage du village à une entreprise privée.

Fin de la séance 22H

Le maire,
Gilles DURAND

Le secrétaire de séance,
Kévin CHIÉZE